

COMMUNAUTE DE COMMUNES SPELUNCA-LIAMONE

Nombre de conseillers	
- en exercice	50
- présents	34
- pouvoirs	12
- abstentions	0
- votants	46
- pour	46
- contre	0

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'an deux mil vingt, le dix-sept juillet.

Le conseil communautaire de la communauté de communes Spelunca-Liamone étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur COLONNA François,

Etaient présents :

Ambiegna : MARCHI Jean-Michel,

Arbori : CHIAPPELLA Paul

Arro : ANGELINI Christian,

Balogna : GRISONI Dominique,

Calcatoggio : CHIAPPINI Charles, CAMPINCHI Jean-Laurent,

Cannelle : MATTEI Marie-Dominique,

Casaglione : ALFONSI Ours-Pierre,

Coggia : COGGIA François, COGGIA Jean-Dominique,

Cristinacce : VERSINI Antoine,

Evisa : GIANNI Jean-Jacques,

Letia : CHIAPPINI Angèle,

Lopigna : NEBBIA Alain

Marignana : CECCALDI Mathieu,

Murzo : PAOLI François

Osani : ALFONSI François,

Ota : DE PIANELLI Pierre-Paul, GAUDENS Xavier,

Partinello : CARDI Christian,

Pastricciola : LECA Stéphane

Piana : CASTELLANI Pascaline,

Poggiolo : PINELLI Jean-Laurent,

Renno : MATTEI-FAZI Joselyne

Rezza : POMPONI Paul François,

Salice : GIORDANI Jean Pierre,

Sant'Andrea d'Orcino : LECA Réjane,

Serriera : LECA Barthélémy

Soccia : BARTOLI Jean-François,

Vico : COLONNA François, FONDEVILLE Jean-Pierre, CIANELLI Louis, ZANNIER Mario,
KALPAKIS Pierre

Avaient donné pouvoir :

Azzana : LECA Thierry à NEBBIA Alain,

Calcatoggio : DONZELLA Daniel à CHIAPPINI Charles,
Casaglione : MORATI Lucien à ALFONSI Ours-Pierre,
Cargèse : GARIDACCI François à LECA Stéphane, FRIMIGACCI Lucie à DE PIANELLI Pierre-Paul, ALESSANDRI Jérôme à ALFONSI François, PERONI FRIMIGACCI Emmanuelle à MATTEI-FAZI Joselyne, PAOLI Jean-Paul à PAOLI François
Coggia : CERVIOTTI Jean-Louis à COGGIA François
Piana : ORSINI Ange-Marie à CASTELLANI Pascaline,
Orto : RUTILY Nicolas à BARTOLI Jean-François,
Rosazia : POLI Ange-Xavier à Jean-Pierre GIORDANI

Etaient absents :

Guagno : COLONNA Paul,
Sari d'Orcino : PINELLI Michel,

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur CAMPINCHI Jean-Laurent.

Vu l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Le président rappelle aux conseillers communautaires l'obligation de procéder à l'élection d'une commission d'appel d'offres,

Il rappelle également qu'elle doit être composée du président de l'établissement public et de cinq membres élus.

Le président informe qu'une seule liste de candidature a été déposée, composée de :

Titulaires :

- LECA Réjane maire de Sant'Andrea d'Orcino,
- DE PIANELLI Pierre-Paul maire d'Ota,
- CHIAPPINI Angèle maire de Letia,
- CHIAPPINI Charles maire de Calcatoggio
- COLONNA François maire de Vico

Suppléant :

- CASTELLANI Pascaline maire de Piana
- LECA Barthélémy maire de Serriera,
- GAUDENS Xavier, adjoint d'Ota
- FONDEVILLE Jean-Pierre, adjoint à Vico
- VERSINI Antoine maire de Cristinacce

Après avoir procédé aux votes :

L'assemblée délibérante :

Elit à l'unanimité les candidats de la liste présentée comme membres titulaires et membres suppléants à titre permanent de la commission d'appel d'offres.

Autorise son président à signer toutes pièces en relation avec ce sujet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire par Monsieur COLONNA François, président, compte tenu de sa transmission en préfecture le 20 juillet 2020.

Nota : Le président certifie que la convocation légale du conseil communautaire avait été faite le 10 juillet 2020

Le président

